

## POLE COMMERCIAL DE CLAMECY

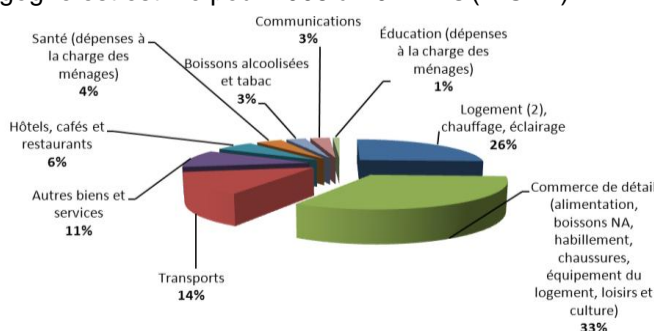
→ Le pôle commercial de Clamecy est constitué par la commune de Clamecy. Sa population était de 4 331 habitants en 2008.

→ Clamecy est située sur la RN 151 qui relie Bourges et Auxerre. En limite de département, elle est située à environ 40 km d'Auxerre et 80 km de Nevers.

Les résultats présentés portent sur les produits de consommation courante qui représentent 1/3 des dépenses des ménages.

Le revenu disponible brut par habitant en Bourgogne est estimé pour 2008 à 20 142 € (INSEE).

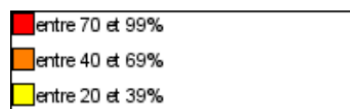
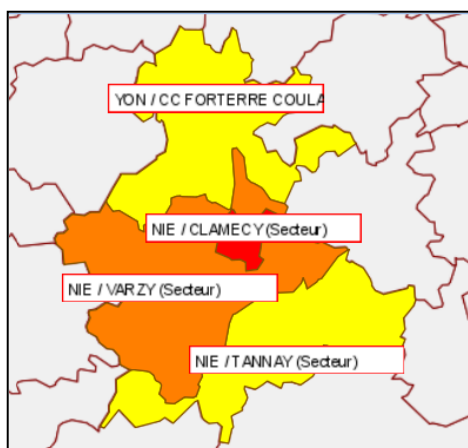
### La répartition de la consommation des ménages :



## 1. Activité commerciale

### Zone de chalandise

Est considérée comme zone de chalandise lorsque le taux d'emprise (% du potentiel total d'un secteur) est supérieur à 20%



### Zone de chalandise (alimentaire et non alimentaire)

- 74 communes
- 22 461 habitants, soit 10 270 ménages (estimation 2006 AID Observatoire)

Indice de Disparité de Consommation alimentaire des unités urbaines de moins de 10 000 habitants : 93,9

(Source ACFCI 2005)

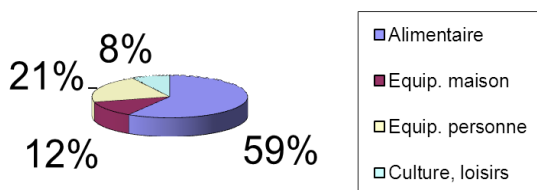
Indice de Disparité de Consommation non alimentaire des unités urbaines de moins de 10 000 habitants :

- équipement de la maison : 93,8
- équipement de la personne : 76,2
- culture / loisirs : 90,5

Pour l'unité urbaine de Clamecy et ses 2 762 foyers fiscaux, le revenu net moyen déclaré en 2008 est de 16 263 euros.

La zone de chalandise non alimentaire a le même périmètre que la zone de chalandise alimentaire. Le potentiel de consommation alimentaire est de 58 M€. En non alimentaire, il s'élève à 57 M€. Soit un potentiel total de 115 millions euros.

### Répartition du chiffre d'affaires (CA) par famille de produits



Le chiffre d'affaires du pôle commercial de Clamecy s'élève à 72 M€. Il est en croissance de 3,7 % par rapport à 2005, ce qui est peu par rapport à la moyenne départementale (+15,7%). Les produits alimentaires en représentent plus de la moitié, soit 42 M€.

### Répartition du chiffre d'affaires par forme de vente

Formes de vente	Total		Evolution 2005/2010		Produits alimentaires		Produits non alimentaires	
	en M€	%	en M€	%	en M€	%	en M€	%
1 - Commerce <300m²	5,7	7,96%	-1	-17,38%	0,8	1,80%	5,0	16,76%
2 - Hypermarché	53,6	74,31%	21	66,63%	37,3	87,94%	16,3	54,85%
3 - Supermarché	1,5	2,14%	-19	-92,41%	1,4	3,28%	0,2	0,51%
4 - Hard Discount	3,2	4,43%	-1	-14,06%	2,7	6,42%	0,5	1,58%
5 - Grande surface spécialisée	7,5	10,41%	2	41,31%	0,0	0,00%	7,5	25,28%
6 - Autre grande surface	0,2	0,25%	0	ns	0,0	0,00%	0,2	0,61%
7 - Commerce non sédentaire	0,2	0,31%	0	ns	0,1	0,34%	0,1	0,27%
9 - Autre forme de vente	0,1	0,18%	0	ns	0,1	0,21%	0,0	0,14%
<b>Total</b>	<b>72,1</b>	<b>100,00%</b>	<b>3</b>	<b>3,67%</b>	<b>42,4</b>	<b>100,00%</b>	<b>29,7</b>	<b>100,00%</b>

Les grandes surfaces captent 91 % du chiffre d'affaires, ce qui laisse supposer une sous-représentation du petit commerce par rapport au reste du département. La part des hypermarchés augmente très fortement à cause du déplacement avec agrandissement de Leclerc qui est passé d'un supermarché de 2 200 m² à un hypermarché de 3 200 m².

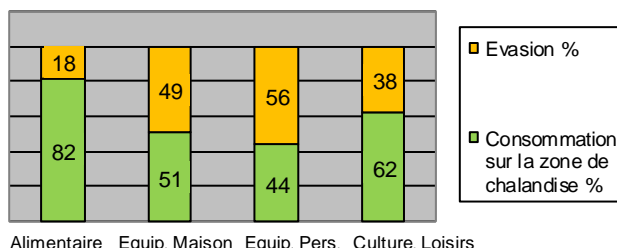
## 2. Comportements d'achats sur la zone de chalandise (ZC)

Les 72 millions d'euros de chiffre d'affaires de l'unité urbaine de Clamecy sont faits à 85 % par les habitants de sa zone de chalandise (ZC).

Le potentiel total de la zone de chalandise est de 115 millions d'euros et se compose comme suit :

- CA réalisé dans l'unité urbaine de Clamecy : 53 %
- CA réalisé dans le reste de la ZC : 14 %
- CA réalisé hors ZC : 29 %
- CA réalisé en vente à distance : 4 %

### Comportements d'achats par famille de produits

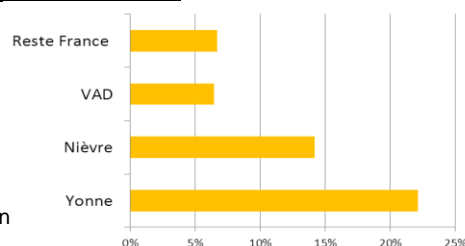


La dépense commercialisable totale s'élève à 115 M€.

Le phénomène d'évasion représente 33 % de ces dépenses, soit 38 M€. Il est particulièrement présent au niveau des achats non alimentaires. L'évasion de la culture et des loisirs a été limitée par de nouvelles offres ces dernières années.

### Principales destinations d'évasion pour les achats non alimentaires

Dans le domaine du non alimentaire, l'évasion s'élève à 28 M€. Le département de l'Yonne en capte 64 %, principalement sur l'agglomération d'Auxerre.



Evasion non alimentaire en % par destination